

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

# JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL  
DU  
CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIENE  
ET DE LA  
SOCIETE D'HYGIENE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Redacteur en chef: Dr J.-I. DESROCHES.

## CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIENE

E. PERSILLIER-LACHAPELLE, M. D, Président,	- - -	Montréal.
R.-F. RINFRET, M. D,	- - -	Québec.
H.-R. GRAY, L. P,	- - -	Montréal.
C.-E. LEMIEUX, M. D,	- - -	Québec.
J.-B. GARNEAU, M. D,	- - -	Sainte-Anne de la Pérade.
L'honorable A.-H. PAQUET, M. D,	- - -	Saint-Cuthbert.
R. CRAIK, M. D,	- - -	Montréal.
ELZÉAR PELLETIER, M. D, Secrétaire,	- - -	Montréal.
J.-A. BEAUDRY, M. D, Inspecteur d'Hygiène,	- - -	Montréal.

## BUREAU DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE

Président : M. J.-L. Archambault.—Vice-Présidents : MM. C.-A. Pfister  
et J.-L.-V. Cléroux.—Secrétaire-Général : M. J.-I. Desroches.—Trésorier :  
J.-Z. Resther.—Membres du Conseil d'Administration : MM. J.-W. Mount,  
N. Fafard, A.-A. Foucher, H.-R. Gray, C.-N. Barry, S. Lachance, E. Vanier,  
Ls Laberge.

## REVUE MENSUELLE

NUMERO DE JANVIER 1890.

**Prix de l'abonnement : \$1.50 par année payable d'avance.**

SECRÉTAIRE DE L'ADMINISTRATION : DR J. A. BEAUDRY

No 76, Rue Saint-Gabriel ou Boite 2027, Post-Office.

## COLLABORATEURS

MM. les Docteurs A.-T. Brosseau, W.-H. Hingston, J.-A. Laramée, A.-B. La Rocque, H.-E. Desrosiers, A. Lamarche, L. Laberge, S. Duval, J.-E. Berthelot, S. Lachapelle, A. Piché, G. Archambault, F.-C.-T. Lamoureux, J.-A. Le Blanc, J.-D. Gauthier, A. Laporte, H. Jeannotte, J.-E. Tremblay, J. Pelletier, A.-J.-B. Rolland, M. L. H. Archambault, avocat ; MM. F.-B. La Vallée et J. Haynes, ingénieurs civils, de Montréal. M. le docteur Ed. Gauvreau, de Québec. M. le docteur M. J. Palardy, de Saint-Hugues. M. le docteur A.-F. Brisson, de Laprairie.

*DE FRANCE* : MM. les docteurs C. Degoix, F. Brémond, Jos. de Pictra Santa, de Paris ; M. le docteur Lavrand, de Lille ; M. Wagner, architecte, de Grenoble.

*D'ESPAGNE* : les docteurs Tolosa Latour, Don Benito Aviles de Madrid ; MM. les docteurs G. Gélabert, Pedro Garcia Faria, Viura Y Carreras, de Barcelone ; Don E. Estada, ingénieur, de Palma ; Don Manuel de Lujan y Garcia, Capitaine de ingénieur, de Guadalajara.

*D'ITALIE* : MM. les docteurs S. Zinno, Magotta, Alfonso Montefusco, Bifulcor H. Caro, Luigi Maramaldi, de Naples ; M. le docteur G. Galli, de Plaisance, M. le docteur G. Bardaloni de Fano ; M. le docteur Carlo Giorgiéri, de Florence ;

*DE TURQUIE* : MM. les docteurs D. Péchédimaldji, D. Utudjian, Violi, le colonel Bonkowski Bey, chimiste, de Constantinople.

*DU GRAND DUCHÉ DE FINLANDE* : M. le docteur A. Palmberg, de Bornga ; M. le docteur Asp, de Helsingfors.

*DE HONGRIE* : M. le docteur Joseph Korosi, de Budapesth.

*DE ROUMANIE* : M. le docteur J. Félix, de Bucharest.

*D'IRLANDE* : M. le Dr A. Harkin de Belfast.

*DE SUISSE* : M. le docteur W. Schulthess, de Zurich.

*DE GRECE* : M. le docteur Zinnis, d'Athènes.

*D'AFRIQUE* : M. le docteur E.-L. Bertherand, d'Alger.

Notre Correspondant en Europe est M. A. HAMON, 132, Avenue de Clichy, Paris.

## A. AUGER

33, RUE ST-JEAN, 33

FACTEUR ET RÉPARATEUR

D'Instruments de Musique



**Cornets, Clarinettes, etc,**

constamment en mains un grand assortiment d'appareils et fournitures de musique tels que

RESSORTS,

EMBOUCHURES,

CAPS et CHAPEAUX de Pistons,

CLEFS,

LIBGES, Etc., Etc.

Doreur et argenteur. Reboques pour chaînes en argent et en or. Bâton pour chef de musique et d'orchestre, etc.

Instruments d'occasion achetés et échangés.

## A. HURTEAU & Frere

MARCHANDS DÉ

**Bois de Sciage**

92 RUE SANGUINET

MONTREAL.

**CLOS :**

Coin des rues SANGUINET et DORCHESTER

Bell Telephone, No 6243.

Federal Telephone, No 1647.

Bassin WELLINGTON, en face des Bureaux du Grand Tronc.

Bell Telephone, No 1404.



# TROUVE

L'Eau Minérale St-Léon

est le bourreau qui extermine

LA DYSPÉPSIE,

LA CONSTIPATION,

LE RHUMATISME,

MALADIE DU FOIE

ET DES ROGNONS.

Faites en un usage constant et vous jouirez d'une bonne santé.

**C E D'EAU ST-LEON**

Telephone 1432.

54 Place Victoria

E. MASSICOTTE & FRERE

Seuls Propriétaires.

## Emulsion Jubile d'Huile de Foie de Morue de Norvege

### AUX HYPOPHOSPHITES

Elle contient 50 pour cent d'huile pure de foie de morue de Norvège. De composition constante, elle est facilement acceptée par les malades et très bien supportée par les estomacs les plus délicats. Cette huile est émise ou se recommande par les principaux effets suivants : Augmentation d'appétit, diminution de la toux, régularisation de la digestion et des selles, retour des forces et du sommeil. Applications thérapeutiques : Bronchites, Consommation, Scrofule, Rachitisme, Lymphatisme, Faiblesse, etc. PHARMACIE JUBILE.

**R. CARRIERE** Chimiste, Droguiste,

Téléphone — 6141.

125 D. p. l. dans toutes les pharmacies

No 1341, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts, ponts, arpentages publics et particuliers, subdivisions cadastrales.

Plans et devis pour constructions civiles et religieuses, établissements industriels, constructions privées. Expertises, arbitrages, expropriations.

## J. EMILE VANIER

*Ingenieur Civil et Sanitaire, Arpenteur Provincial, Architecte*

BUREAUX : No 61, RUE SAINT-JACQUES. — — — MONTREAL

BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur, Canala et étranger.

Les Corporations et le public sont respectueusement invitées à correspondre.

## LE VIN DE MESSE "INGHAM & Co."

Le vin, cette liqueur précieuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin est au si vieux que l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un aliment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se trouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire, quand on achète un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse l'acheteur de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe "INGHAM & Co." est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est désigné au Saint Sacrifice de la messe. D'ailleurs, les certificats de Son Eminence le Cardinal Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, en sont une sûre garantie.

Nos lecteurs trouveront le VIN DE MESSE "INGHAM & Co." chez **Chs Lacaille & Co.**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce Vin, à Montréal; Importateurs d'Épiceries, Vins et Liqueurs en gros, No 329 Rue St-PAUL, et No 14 Rue DIDIER, Montréal. En vente aussi chez les principaux Épicier.

PRIX DE VENTE,  
\$5.87  
SANS FRAIS



**Agents demandes partout**

Cet offre est bon pour 60 jours, et nous le faisons afin d'avoir de bons agents qui introduiront nos montres ; et afin de nous protéger contre les spéculateurs et marchands qui ordonneraient de fortes quantités, nous voulons que chaque personne coupe cette annonce et nous l'envoie avec son ordre engageant à essayer de faire des ventes pour nous avec l'immense catalogue que nous envoyons gratis avec chaque montre. Sur réception de son envoi, nous vous enverrons la montre par express C. O. D. sujet à votre examen. Si tout est satisfaisant et tel que représente, vous pourrez payer la différence, \$5.87 et garder la montre, autrement vous ne payez rien. Le boîtier est garanti en Or ou en métal qui ne peut être reconnu de l'or que par des experts, richement gravé, soigné dans toutes ses parties, verre français, et garanti pour 20 ans. Le mouvement est importé, monté à la main, juste et réglé et pleinement garanti. En en prenant son un peu, cette montre durera toute votre vie. C'est votre dernière chance d'avoir une montre de \$50 pour \$5.87, et un pour rien si vous nous en vendez 6. Adressez :  
**A. C. ROEBUCK & CO.,**  
57 & 59 Adelaide St.  
East, Toronto, Can. Si vous désirez recevoir cette montre par la malle, il faudra envoyer le montant complet car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la malle. Quand le montant complet de l'ordre est envoyé de suite, nous envoyons gratis une jolie chaîne en or double. Nommez ce journal.

**Catechisme d'Hygiene Privée**

Brochure in 16° de 64 pages

**PRIX : 10 CENTINS**

Par le Dr J. I. DESROCHES

“ La forme socratique que l'auteur a adopté permet d'en faire un livre d'école, que les enfants qui fréquentent nos maisons d'éducation élémentaire pourront étudier avec profit.”

Ce petit livre et le “ Traité élémentaire d'Hygiène privée ” ont eu l'honneur d'être reproduits par plusieurs revues scientifiques de l'Europe : à Paris, par *Le Petit Médecin des Familles* et *La Revue Fénélon* ; à Bordeaux, par *L'Hygiène de la Famille* ; à Madrid, en espagnol, par *La Higiene* ; en Suisse, par *Le Coin du Feu* ; en Italie, dans la langue nationale, par la *Salute Pubblica*.

C'est une preuve incontestable de la valeur littéraire et scientifique de ces livres.

**TRAITE ELEMENTAIRE D'HYGIENE PRIVEE**

Vol. in 8° de 186 pages

**PRIX : - - - 50 CENTINS**

Par le Dr J. I. DESROCHES

“ Ce livre, exposé lucide et méthodique de tout ce que l'hygiène contemporaine enseigne d'important sur les meilleurs moyens de conserver la santé, est destiné à Messieurs les ecclésiastiques, aux hommes de professions, aux instituteurs, aux institutrices, aux élèves d'une éducation plus avancée, ainsi qu'aux familles.

“ La lecture de cet ouvrage n'instruit pas seulement, elle intéresse ; quel que soient l'âge ou l'état, on en retirera quelque profit. En recommençant cette lecture deux, trois ou quatre fois, on y trouvera toujours du nouveau, l'auteur ayant condensé dans ces pages une multitude de renseignements des plus utiles.”

Ce livre, qui comble une vraie lacune dans la littérature médicale du Canada, a eu les honneurs de la reproduction dans plusieurs revues scientifiques de France, de Belgique, d'Espagne et d'Italie.

AVIS.— Une remise libérale est faite à Messieurs les Libraires et Directeurs des maisons d'éducation.

DÉPOT PRINCIPAL : au bureau du JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE,

# JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

VOL. VI.

MONTREAL, JANVIER 1890.

No 9.

## SOMMAIRE

Congrès de Brooklyn, *suite*.—La grippe.—Le Code Municipal et l'hygiène publique.—Chronique de l'hygiène en Europe.—L'influenza.—Le rhume de cerveau.—Congrès International d'hygiène et de démographie, *suite*.—La coqueluche.—Approvisionnement de la glace.—Bibliographie.

Nous prions les retardataires de bien vouloir régler avec l'administration.

## CONGRES DE BROOKLYN <sup>(1)</sup>

### Disposition des vidanges

MM. les Drs R. Martin (de Milwaukee), et S. S. Kilvington (de Minneapolis), exposent chacun le système en usage dans leurs villes respectives.

A Milwaukee, les matières de vidanges sont transformées en produits utilisables pour l'agriculture, et dont l'exploitation, faite aux frais de la ville, lui rapporte un bénéfice.

A Minneapolis, l'enlèvement de ces matières se fait par contrats privés. Ceux qui les enlèvent sont enregistrés, et paient un droit à la ville. Les vidangeurs sont soumis à des règlements et à un contrôle. L'exploitation des matières enlevées se fait à leur profit personnel.

On reproche à New-York d'avoir un mauvais système d'enlèvement de vidanges. Les matières y sont enlevées aux frais de la ville et déposées dans la baie. Outre l'argent qu'elle perd, en ne faisant aucune exploitation, la ville s'expose à un danger très sérieux par le voisinage tout à fait insalubre qu'elle se crée, de toute cette énorme quantité de matières entassées à sa porte.

### Moyens preventifs contre la Phtisie

MM. les Drs E. M. Hunt (de Trenton N.-Y.), E. Playter (d'Ottawa, Canada), et P. H. Kretchmar (de Brooklyn), lisent chacun, sur ce sujet important, un mémoire, dont suit le résumé :

La Phtisie est aujourd'hui une maladie scientifiquement reconnue et classée parmi les maladies contagieuses. Les germes de la phtisie existent et se propagent lorsqu'ils rencontrent le terrain ou le milieu propre à leur développement. De là, la nécessité, pour ceux qui sont atteints de cette maladie, d'éviter avec soin d'expectorer sur les planchers afin d'empêcher les crachats, en se desséchant, de se mêler aux poussières des appartements et de les infecter.

(1) Suite, voir no 7 de ce Journal.

Les malades devront plutôt cracher dans des vases contenant une solution antiseptique.

Les phtisiques devront éviter le séjour dans la maison. Il leur faut sortir le plus possible afin de respirer un air toujours pur et vivifiant, qui restaure leur vitalité. L'exercice systématique et persévérant de la respiration pulmonaire à l'air libre, et des inspirations prolongées, est un puissant moyen de faire rentrer, dans les cellules oblitérées du poumon, l'air en quantité nécessaire. C'est aussi le moyen de modifier le processus sanguin pulmonaire, et de corriger ainsi la forme aplatie du thorax, spéciale à ces malades.

L'isolement des phtisiques n'est pas nécessaire. La désinfection des crachats suffit pour la protection de ceux qui vivent dans leur voisinage. Quant aux malades eux-mêmes, le meilleur moyen de les traiter, c'est de soutenir leurs forces le plus possible, afin de les mettre plus en état de résister à l'action dévastatrice des germes, qui tendent sans cesse à se renouveler sur place.

### **Mode hygienique de sepulture**

Le Rév. Chs R. Treat (de New-York) lit, sur ce sujet, un travail accompagné de vues stéréoscopiques. Il condamne l'inhumation des cadavres dans la terre, à cause de l'infection du sol qui en est la conséquence; il s'objecte aussi à la crémation, à cause du sentiment général de répulsion que ce projet rencontre. Le conférencier suggère la construction d'un édifice, à architecture appropriée, qui couvrirait une superficie considérable: 200 par 300 pieds carrés, et où seraient installés des cases spéciales pour y enfermer les cadavres.

Cet immense charnier, capable de contenir 30 000 cadavres, serait pourvu d'un appareil spécial qui ferait passer un courant d'air continu dans les cases. Par ce moyen, les cadavres se dessécheraient lentement, ne produisant qu'une légère émanation de gaz délétères. Par ce procédé, on obtiendrait artificiellement le même effet que, dans certains climats, l'atmosphère produit sur les cadavres.

### **Cause de la Fièvre Jaune**

M. le Dr G. M. Sterberg (de Baltimore) expose les différentes phases étiologiques de la fièvre jaune. A l'aide de vues stéréoscopiques, il explique les nombreuses recherches bactériologiques qu'il a faites dans cette maladie, pour en découvrir le germe. L'auteur déclare n'avoir pu réussir encore à le trouver. Cependant, il croit fermement être sur le chemin du succès, et il espère pouvoir avant longtemps arriver à cette importante découverte.

### **La désinfection par le soufre**

Le Dr Edison (de New-York), après avoir exposé la théorie de la désinfection, dit qu'il a une très grande confiance dans la valeur du soufre comme désinfectant. Il est constaté que les vapeurs du soufre détruisent les germes de presque toutes les maladies contagieuses.

Sa méthode de désinfection est la suivante: il fait brûler pendant six heures un mélange de un tiers de soufre en fleur et de deux-tiers de soufre en canon. Les vêtements, comme tous les autres articles mobiles qui ont été exposés à la contagion, sont désinfectés par la chaleur sèche.

Il emploie trois livres de soufre pour 1000 pieds cubes d'espace. Il préfère laisser les meubles, draperies, etc., dans le même état où ils étaient pendant la maladie, afin que les vapeurs de soufre les retrouvent tels qu'ils ont été atteints par les germes mêmes de la maladie.

### **La nécessité d'annexer Cuba au point de vue hygienique**

M. le Dr Benj. Lee (de Philadelphie) dit que la Fièvre jaune qui règne en permanence à Cuba, à cause de son état déplorable d'insalubrité, menace constamment la partie Sud des Etats-Unis. Cuba, dit l'auteur, est comme la serre-chaude où s'entretiennent la variole et la lèpre, maladies toujours prêtes à envahir ce Continent. A tous les points de vue, il serait nécessaire d'annexer cette île aux Etats-Unis et de faire son assainissement. Il serait très facile de faire de ce foyer de peste un jardin délicieux.

L'auteur, à l'aide de vues stéréoscopiques très intéressantes, explique comment se fait à Cuba la libre propagation de la lèpre, de la variole et de la fièvre jaune. Il appuie surtout sur le fait que la lèpre est très répandue dans cette île, où l'on en compte plus de 1000 cas. Aucune mesure n'est prise pour arrêter la marche de cette terrible maladie. Plusieurs ports, sur le littoral des Etats-Unis le plus rapproché de l'île infectée, ont déjà plusieurs foyers de lèpre.

### **Le recensement aux Etats-Unis et l'hygiène publique**

M. le Dr J. S. Billings (de Washington) démontre que l'un des points les plus importants des statistiques vitales et sociales, est de pouvoir apprécier la fécondité et la longévité comparatives des races blanche et noire, ainsi que leurs dispositions individuelles à prendre telles maladies particulières.

Le gouvernement des Etats-Unis se propose, dans le prochain recensement, de recueillir pour les villes contenant 10 000 habitants et plus, les renseignements les plus complets touchant le climat, l'altitude, l'eau d'alimentation, le chiffre de la population, le drainage, et autres questions qui intéressent l'hygiène des villes.

Ces données précieuses permettent de faire d'intéressantes comparaisons avec le chiffre de la mortalité. Il est donc de la plus grande importance de faire ce recensement de manière à pouvoir en tirer un argument péremptoire en faveur de l'assainissement systématique des villes.

---

---

### **Les quatre saisons, et les quatre ages de la vie**

Le printemps et les fleurs nous rappellent l'enfance ;  
La nature en ce temps renaît et reverdit  
L'été et les moissons, heureuse insouciance ;  
C'est le fruit qui mûrit, c'est l'enfant qui grandit.  
L'automne est l'homme fait, et ses belles vendanges  
Nous annoncent qu'il faut récolter pour le tard :  
C'est, l'hiver arrivé, trouver pleines nos granges,  
Et des enfants nombreux entourant le vieillard.



## LA GRIPPE

Dans le numéro de décembre de ce journal nous n'avons pas parlé longuement de la grippe, parce qu'elle n'avait pas encore fait son apparition en Canada, parce que les journaux scientifiques de la France ne nous avaient encore rien dit sur son caractère épidémique. De plus, la grippe ou influenza est plus que jamais l'objet d'investigations scientifiques dans les laboratoires, et est, par conséquent, exposée à devenir d'un jour à l'autre, une maladie classée en hygiène, suivant sa nature et ses modes de propagation. Alors nous connaissons mieux les moyens de s'en protéger. C'est pourquoi aussi le Conseil Provincial d'Hygiène n'a pas cru devoir promulguer des mesures sanitaires pour essayer d'enrayer la marche de ce fléau.

L'épidémie de grippe qui sévit actuellement en Europe et sur ce continent, a été signalée d'abord en Russie. Elle passa ensuite en France, où elle établit son siège de prédilection à Paris.

Dans les premiers jours de janvier, on constata qu'elle avait traversé l'Océan pour les Etats-Unis et le Canada. Montréal a reçu, une très large part, de ses affections qui jette l'affolement partout. Mais, hâtons-nous de dire que cette terrible inconnue, l'épouvantable grippe, n'est autre chose que cette naïve grippe qui nous visite chaque année aux changements de saison, avec cette différence toutefois qu'elle a pris cet hiver un caractère épidémique.

Qui de vous, lecteur, n'a pas, dans son existence, souffert tant soit peu de cette désagréable grippe, et n'a pas été forcé de garder la maison durant quelques jours? Nous n'avons donc pas à nous étonner de cette nouvelle promenade de la grippe au milieu de nous,

quand nous songeons à la saison malsaine que nous traversons.

Ce qui caractérise l'épidémie que nous subissons, c'est son début brusque. On est pris instantanément, et aussitôt le mal commence: frisson plus ou moins accentué, mal de tête parfois très violent, courbature générale, lassitude, douleurs dans tous les membres et à la région intérieure de la poitrine, quelquefois nausées et vomissements, les yeux sont larmoyants. Dès le début, il y a enchiffrement du nez et inflammation de la gorge, ce qui provoque une toux sèche. Tout ce cortège de symptômes ne se montre pas toujours dès le début, et, parfois, il est difficile de reconnaître quelle maladie menace le malade.

Le mal est soudain et la convalescence est prompte. La durée de la grippe que nous observons à Montréal est très courte, et quatre à huit jours suffisent le plus souvent pour amener la guérison.

Vous devez redouter la grippe, si bénigne qu'elle soit, et il n'est pas toujours sans danger de l'abandonner à elle-même. Ainsi, vous sentez-vous malade, la première indication est de vous soustraire aux influences atmosphériques. Dans les cas légers, le repos et les infusions de baume de jardins (menthe sauvage), d'herbes à dindes (millefeuilles), de tilleul, les bains de pieds sont requis et suffiront pour rendre le malade à la santé. Dans les cas plus sévères avec accès de fièvre intermittente, le sulfate de quinine agira comme fébrifuge, et comme tonique. Chez les personnes *influencées* où les douleurs sont intenses, le bromhydrate de quinine ou l'antipyrine seront toujours utiles. On se trouvera bien de la vaseline camphrée pour l'enchiffrement du nez.

La toux exige une médication. Le

médecin doit toujours lui accorder son attention.

L'affaiblissement qui succède toujours à la maladie sera combattu par les préparations au quinquina, les vins généreux, l'huile de foie de morue.

Enfin, lecteurs, soyez prudents et gardez votre bonne humeur. Il faut bien que le Canada paie son petit tribut à la grippe, cette exotique... mondaine qui est en train de parcourir le monde.

Dr J. I. DESROCHES

## Le Code Municipal et l'Hygiène Publique

Pour l'information de nos Bureaux locaux d'Hygiène et des Conseils Municipaux en cette Province, nous avons fait une compilation de tous les articles du Code Municipal qui ont trait à l'Hygiène publique. Ces articles sont donnés dans le même ordre dans lequel ils sont inscrits dans le Code, et en gardant les mêmes numéros.

Les fréquentes demandes de renseignements au sujet des droits et des pouvoirs que donne le Code Municipal en matières d'Hygiène, nous ont engagé à faire ce travail. Nous avons cru rendre service aux nombreux amis de l'Hygiène en leur présentant, ainsi groupées ensemble, toutes les mesures d'ordre sanitaire qui sont disséminées çà et là sous divers titres dans le Code.

Dans cette compilation, on peut voir d'un seul coup d'œil les droits et les pouvoirs que le Code Municipal donne aux Hygiénistes. Comme on peut aisément s'en convaincre, ces pouvoirs sont presque illimités.

Afin d'éviter les longueurs, nous avons omis toutes les dispositions qui, dans

chaque article, sont étrangères à l'Hygiène.

### DROITS ET POUVOIRS DES CONSEILS MUNICIPAUX RELATIVEMENT A LA SANTÉ PUBLIQUE, D'APRÈS LE CODE MUNICIPAL.

*Art. 386.* L'Inspecteur de voirie doit faire enlever ou disparaître sans délai, ou à l'expiration du délai accordé au cas de l'article 389. (a) les embarras et les nuisances de toute sorte qui se trouvent sur les chemins, les trottoirs, les passages d'eau et les ponts municipaux, situés dans les limites de sa juridiction, par les personnes qui les ont causés, ou, sur leur refus ou négligence, par toute autre personne qu'il autorise à cet effet, aux frais de la personne en défaut.

Ces frais sont recouvrés de la même manière que les amendes imposées par les dispositions de ce code, et la corporation locale en répond, si la personne en défaut est sans moyens.

Si la personne qui a causé ces embarras ou nuisances n'est pas connue, ils doivent être enlevés aux frais de la corporation de la municipalité locale.

*Art. 387.* Sont réputés embarras ou nuisances : **Tout immondice, animal mort**, ou objet placé ou laissé sur un chemin ou sur un pont municipal, ou dans un cours d'eau ou un fossé qui dépend de ces chemins ou ponts. (a).....

*Art. 391.* Quiconque cause un embarras ou une nuisance sur les chemins, les trottoirs, les passages d'eau et les ponts municipaux, ou en rend l'usage incommode ou dangereux, encourt pour chaque infraction, en sus des dommages

(a) Les dispositions de cet article ne regardent pas l'Hygiène.

(a) Tout ce qui dans cet article est étranger à l'hygiène a été omis.

occasionnés, une **pénalité** de pas moins de deux ni de plus de dix piastres.

*Art. 406.* Les *Inspecteurs agraires* sont tenus de faire tout ce qui est requis d'eux, en vertu des dispositions de ce Code, relativement aux **nuisances publiques**, découverts, fossés de lignes ou clôtures de lignes. (a).....

Ils sont également tenus d'accomplir, dans les limites des arrondissements pour lesquels ils ont été nommés, tous les autres devoirs qui leur sont imposés par les dispositions de ce Code ou des **règlements municipaux**.

*Art. 415.* Chaque fois qu'il a été déposé des **immondices** ou des **animaux morts sur une propriété quelconque** ou dans un **cours d'eau, un ruisseau ou une rivière**, il est du devoir de l'inspecteur agraire de l'arrondissement, dans les vingt quatre heures après avoir reçu un avis spécial écrit ou verbal à cet effet, de faire enlever ou disparaître tels immondices ou animaux morts, par les personnes qui les ont déposés.

Si la personne, qui a déposé ces immondices ou animaux morts, est inconnue, il est du devoir de l'inspecteur agraire de les faire enlever, dans le même délai, aux frais de la corporation.

*Art. 416.* Quiconque dépose ou fait déposer des **immondices** ou des **animaux morts** aux endroits mentionnés à l'article précédent, encourt, en sus des dommages causés, les **pénalités** prescrites par l'Art 391.

Pouvoir de :

*Art. 507.* Autoriser les officiers du Conseil à **visiter et à examiner toute propriété immobilière** ainsi que l'intérieur ou l'extérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour cons-

(a) Tout ce qui dans cet article est étranger à l'hygiène a été omis.

tater si les règlements du conseil y sont exécutés.

Obliger les propriétaires ou occupants de ces propriétés, bâtiments et édifices, à recevoir les officiers du Conseil, et à répondre la vérité à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution des règlements municipaux.

*Art. 508.* Imposer, pour chaque violation d'un règlement du Conseil, des **pénalités** par une amende n'excédant pas vingt piastres, ou par un emprisonnement pour une période n'excédant pas trente jours.

Les pénalités imposées pour violation des règlements municipaux ne peuvent être infligées par le tribunal, qu'en autant qu'elles sont suffisamment décrites et mentionnées dans les règlements qu'elles concernent.

*Art. 509.* Tout conseil peut aussi faire, amender ou abroger dans l'intérêt des habitants de la municipalité, **tout autre règlement**, pour un objet d'une nature purement locale et municipale, et non spécialement mentionné dans les dispositions de ce Code.

Pouvoir de :

*Art. 543.* Ouvrir, clore, orner, améliorer et entretenir, aux frais de la corporation, des **carrés, parcs, ou places publiques**, propres à contribuer à la santé et au bien-être des habitants de la municipalité.

*Art. 545.* Obliger tels propriétaires à faire et à entretenir des **canaux** souterrains vis-à-vis leurs propriétés respectives.

*Art. 546.* Déterminer la manière de faire ou d'entretenir ces trottoirs ou ces **canaux**; et même les faire aux frais de la corporation, ou par répartition sur une partie de la municipalité.

*Art. 592* Contraindre les propriétaires

ou occupants de maisons à nettoyer leurs **écuries, étables, porcheries, appentis, latrines,** et les **cours** qui dépendent de ces édifices. aux époques et de la manière que le Conseil juge convenable.

*Art. 593.* Empêcher de faire des dépôts de **substances ou matières émanant des gaz ou odeurs infectes,** telles que huile de charbon, superphosphate de chaux en état de fabrication, **détritus ou restes d'animaux morts, contenus de latrines et autres ;** et régler le mode de faire ces dépôts.

*Art. 596.* Régler la manière dont doivent être construits et entretenus les **abattoirs, particuliers ou publics.**

*Art. 607.* Etablir des **Bureaux de Santé** et en nommer les membres.

*Art. 608.* Prescrire les mesures propres à garantir les habitants de la municipalité contre les **maladies contagieuses ou pestilentielles,** ou à diminuer le danger de ces maladies.

*Art. 637.* Pourvoir à l'établissement, à la protection, et à l'administration d'**aqueducs, de puits publics ou de réservoirs,** et empêcher que l'**eau publique** ne soit salie ou dépensée inutilement.

*Art. 643.* Empêcher de jeter, sur la voie publique ou dans des allées, des **balayures, ordures, eaux saies** ou autres **saletés ;** et en ordonner l'enlèvement aux frais de la corporation ou de ceux qui ont causé ces nuisances.

*Art. 644.* Contraindre tout propriétaire ou occupant d'un terrain situé le long d'un chemin ou d'une place publique, à enlever la neige, la glace ou les **ordures** du trottoir ou du chemin situé en face de tel terrain, même au cas où les travaux du chemin sont à la charge de la corporation ; à enlever la neige et la glace du toit des maisons ou autres édifices érigés sur la voie publique ; et ordonner de faire enlever ces nuisances par l'inspec-

teur de voirie. aux dépens de tel propriétaire ou occupant, au cas de refus ou de négligence de sa part.

*Art. 646.* Régler la construction des **lieux d'aisances** et des **caves,** et la manière de les égoutter.

*Art. 649.* Empêcher ou régler la construction d'**abattoirs, usines à gaz, tanneries, fabriques de chandelle** ou de **savon, distilleries** et autres **manufactures** qui peuvent devenir des nuisances publiques ; et faire disparaître les **abattoirs** déjà en existence dans la municipalité.

*Art. 650.* Empêcher toute personne d'emporter. de déposer ou de laisser, dans la municipalité ou dans les eaux qui bordent la municipalité, des **corps morts ou autres substances délétères.**

*Art. 651.* Obliger les propriétaires ou les occupants de tous **magasins d'épiceries, caves, manufactures, tanneries, égouts** ou autres **lieux malsains et fétides** à les nettoyer et à les assainir.

*Art. 652.* Forcer tous propriétaires ou occupants de terrains sur lesquels il y a des **eaux stagnantes,** à les égoutter ou à les élever : et autoriser les officiers de la corporation à faire ces travaux, aux frais des personnes qui y sont obligées, au cas de refus ou de négligence de leur part.

## CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE

\* \* Le Dr D. Torsellini a étudié le rôle de la saccharine dans l'alimentation, et, dans son mémoire publié dans le *Giornale della Reale società italiana d'Igiene,* il donne les conclusions suivantes : 1° La saccharine est une substance qui n'exerce pas d'influence sur la fonction diastasique de la salive ; 2° si

la saccharine en doses assez fortes exerce quelque influence sur la digestion pépétique en la retardant, elle est due unique ment à l'acidité de la saccharine, et dis paraît si on la neutralise par un alcalin ; en très petites doses, la saccharine aug mente plutôt qu'elle ne retarde le pou voir digestif du suc gastrique ; 3° La diges tion pancréatique n'est pas défavorable ment influencée par la saccharine, qui n'a pas d'action non plus sur le suc intes tinal ; 4° la saccharine n'est pas une sub stance antiseptique, et toute son action sur les fermentations est due à son acti vité et disparaît avec elle.

En résumé la saccharine n'a pas la mauvaise influence qu'on lui a attribuée, et son usage comme édulcorant ne doit pas être interdit.

\* \* Dans le *Wierteljahrsschrift fur öffentliche Gesundheitspflege*, se trouve un travail très important du Dr Almquist sur la diffusion du virus typhique par le lait. Il a étudié des épidémies de fièvre typhoïde survenues en Suède, et de ses recherches, il est ressorti que le lait devait être incriminé. Pour éviter l'in fection par le lait, il faut une propreté méticuleuse dans les vacheries, et avoir soin d'éloigner tout typhique des vache ries et autres lieux où l'on prépare le lait. Il faut créer des vacheries soumises à une inspection sévère, établies d'après des dispositions spéciales relativement aux étables, aux habitations, aux salles de dépôt, etc. Il en existe comme cela en Angleterre, et quelques unes en Suède et en Danemark.

\* \* Knauff, dans le *Gesundheits Inge nieur*, nous apprend que dans une ville de 100 mille habitants avec 70 kilomètres de rue, on recueille chaque année environ 46 800 mètres cubes de détritux solides,

dont la crémation est le moyen le plus sûr pour les rendre inoffensifs. Beaucoup de villes anglaises font usage de ce pro cédé, et ont des fours crématoires (des tructors) pour incinérer les détritux so lides des villes.

\* \* Le Dr Georges Bogdan commu nique, à la *Revue internationale des falsifications*, une note très intéressante sur les adulterations en Roumanie. C'est surtout l'eau de-vie qui est fortement falsifiée, et dont les paysans font le plus usage. Cette boisson s'appelle Rakin, et est prise comme apéritif, digestif, stoma chique, etc. Les marchands y ajoutent du vitriol bleu ou vert, de l'acide sulfu rique, etc. C'est une véritable calamité que ce rakin, falsifié surtout par les juifs. Aussi le gouvernement, s'étant aperçu de leur malhonnêteté, leur a interdit le com merce de vins dans les campagnes, mais ils parviennent toujours à en faire sous d'autres noms et par d'autres moyens.

\* \* *Les Annales d'Hygiène publique* nous apprennent que les Drs Barry et Gordon Smith ont étudié les inconvé nients que peut présenter, au point de vue hygiénique, la construction des mai sons adossées l'une à l'autre.

Voici leurs principales conclusions : " La construction de ces maisons favorise l'entassement des immeubles, et, par consé quent, l'agglomération des habitants dans un espace tellement restreint qu'il devient nuisible pour leur santé. A di mensions égales, les maisons ouvertes des deux côtés sont plus commodes que celles dos à dos.

Il est probable que le manque d'une ventilation de part en part, a, par lui-même, une influence défavorable sur la santé, et qu'il est la cause d'une morta lité plus grande, par suite d'affections

pulmonaires, de phtisie et de diarrhée. Les hygiénistes doivent s'opposer à la construction des maisons dos à dos.

\*\*\* Le Dr Niederstadt publie, dans la *Revue internationale des falsifications*, quelques notes sur les falsifications en Allemagne. Il cite du cognac vendu à l'exportation au prix de 6 fr. 50 les 12 bouteilles ! L'exportation se fait sur une grande échelle de Hambourg, Marseille, Bordeaux, etc. Souvent ce cognac va à Bordeaux, et de là est expédié dans d'autres pays comme originaire de cette ville. Il contient une quantité plus ou moins grande d'alcool amylique, un toxique par excellence.

\*\*\* Cette même revue nous apprend que les bières brunes sont très souvent falsifiées. Des détaillants de bière se sont adressés à des brasseurs pour demander de quelle manière ils pourraient diluer la bière avec de l'eau tout en évitant un conflit avec le tribunal ! D'autres ont prié les brasseurs de faire eux-mêmes cette dilution ! A Berlin, une plainte a été déposée contre quinze détaillants qui diluaient leur bière avec de l'eau.

\*\*\* Le Dr Van Hamel Roos, directeur de cette revue, y raconte le fait suivant : un boulanger vint le prier d'analyser un échantillon d'une poudre jaune dont il se servait depuis 20 ans pour colorier ses sucreries ! Or cette poudre était du chromate de plomb !! Combien de cas d'intoxication lente ont été déjà provoqués par cette falsification sans que la cause en fût décelée.

\*\*\* Le *Gesundheits Ingenieur* nous apprend que, à Berlin, il a été pris une ordonnance de police contre l'emploi de couleurs toxiques pour les vêtements, les tapisseries et les tentures d'appartements.

Il s'agit surtout des couleurs arsénicales dont une des plus employées était le vert de Schweinfurt.

\*\*\* A Portsmouth, Yarmouth, Hastings, etc., l'arrosage et le lavage des rues se fait avec de l'eau de mer. La *Gesundheit* dit que c'est là une excellente mesure. L'air est plus frais qu'avec l'arrosage à l'eau douce. L'humidité du sol dure trois fois plus qu'avec ce dernier. Le sel forme une espèce de ciment qui sert d'excellent moyen de jonction pour les pavés. Les égouts lavés avec l'eau de mer sont moins odorants que les autres.

\*\*\* Le docteur E. Bertherand consacre, dans le *Journal de Médecine et de Pharmacie de l'Algérie*, un intéressant article à l'étude du capsulage des flacons des produits alimentaires. Ayant remarqué que, la capsule métallique était enlevée, il restait souvent sur le bouchon et autour du goulot une poudre blanchâtre, il la fit analyser. Elle fut trouvée n'être formée que de carbonate de plomb. Le plomb provenait des capsules, qui, au lieu d'être en étain fin, étaient un alliage de plomb et d'étain.

De là naît un danger, et le docteur Bertherand, convaincu de sa gravité, demande des mesures prohibitives.

\*\*\* L'Angleterre est, de tous les pays du monde, celui où l'alcoolisme est le plus répandu, dit le docteur Norman Kerr, qui écrit dans l'*Union Médicale*. On boit de la bière, du porter, de l'ale, du whisky, du gin, de l'éther et de la *chlorhydine*. Cette dernière boisson est composée de morphine et de chloroforme. Ce médecin pense que la richesse favorise l'ivrognerie, et que, si l'Angleterre est le pays qui a le plus d'ivrognes, c'est parce que c'est le pays qui a le plus de

rentiers. Il croit que l'avenir des Anglais sera très sombre, étant donné l'influence héréditaire de l'alcoolisme. Il voudrait que le mariage fût interdit aux ivrognes.

\* \* Pour rendre inoffensifs les gaz d'égoût, Hartley Fewson conseille, dans le *Sanitary Engineer*, de les envoyer dans un appareil de construction spéciale, où ils sont soumis à l'électrolyse. Là ils se décomposent et forment de nouvelles combinaisons. L'oxygène est mis en liberté, et il se produit de l'ozone.

\* \* Le docteur Lermuseau, dans la *Revista italiana di Terapia e Igiene*, publie un intéressant article sur le saturnisme alimentaire.

Les cas sont fréquents et graves ; leurs facteurs étiologiques sont : l'emploi des tuyaux de plomb pour la bière et pour les eaux potables, l'étamage défectueux et les soudures des boîtes de conserves.

Souvent les affections saturnines revêtent des formes qui font méconnaître leur origine. Le danger est donc considérable, et l'auteur demande, pour y parer, l'adoption d'une loi prohibitive ou au moins restrictive de l'emploi du plomb. Ce serait là la solution d'une question d'hygiène d'une importance vitale. Le docteur Lermuseau fait un appel à tous les hommes du monde, aux hygiénistes, aux médecins, aux sociétés d'académies de médecine, aux législateurs, etc., pour qu'ils se joignent à sa croisade contre le plomb. Nos félicitations au docteur Lermuseau.

\* \* Dans le *Sanitary Record*, nous trouvons un savant mémoire du docteur Arlidge sur les sources de l'intoxication saturnine dans les arts et manufactures. La liste de tous les métiers où les ouvriers sont offerts aux atteintes du plomb,

est fort grande ; nous citerons avec l'hygiéniste anglais : les fabricants de litharge, de massicot, de minium, de tuyaux et de tables de plomb, de caractères d'imprimerie ; les compositeurs, les tisseurs au métier Jacquard, les cérusiers les peintres en bâtiments, les potiers, les fabricants de couleur, les émailleurs de vaisselle, les fabricants de cristaux, de glaces, de linoléum, les lapidaires et fabricants de camées, les fabricants de fards et cosmétiques plombifères, les étameurs, les plombiers, les chauffeurs, les blanchisseurs (charbon plombifère), les fabricants de mèches à briquet, les fumeurs, ceux qui font usage de teintures pour les cheveux ou de fards à base de plomb, de bière, de cidre, de vin, d'eau distribuée par des tuyaux de plomb, etc., etc. Cette liste que nous écourtons, prouve l'importance de la campagne préconisée par le docteur Lermuseau.

A. HAMON.

## L'INFLUENZA

Dans notre étude sur "le Choléra de la Mésopotamie," nous avons été amenés à mettre en cause cette constitution médicale régnante (*constitutio temporis acti*), qu'Hippocrate, et après lui les épidémiologistes du siècle dernier (Huxham, Kamazzini, Sydenham, Lepecq de la Clôture, Vic-d'Azir, Ozanan, etc.), avaient élevée à la hauteur d'un dogme, (1) et pour laquelle l'Ecole bactériologique moderne ne trouve, sous sa plume, que des épithètes de négation et de dédain.

(1) *Non possunt presentes morbi cognosci, nisi ex praeterita temporum constitutione, nec futura divinare, nisi ex praesentium consideratione.*

Les épidémies successives qui, au cours de ces derniers mois, sous le nom de dengue, de choléra, de grippe, d'*influenza*, viennent de s'abattre inopinément sur les diverses contrées de l'Asie et de l'Europe, nous paraissent de nature à devoir calmer tant soit peu l'outrecuidance des partisans des bacilles et des microbes en leur démontrent de la manière la plus péremptoire, que dans l'étiologie des maladies dites *météoriques*, il existe toujours un *ign. tum*, et que la bonne nature n'a pas encore révélé tous ses secrets au microscope et aux cultures de laboratoire.

## I

De temps immémorial, parmi les épidémies d'origine météorique, les auteurs ont dû faire une large part à une maladie saisonnière de nature généralement bénigne, qui, sous les noms divers de *catarrhe épidémique*, de *grippe*, de *follette*, d'*influenza* avait pour caractère essentiel la pandémie, autrement dit une simultanéité d'apparition sur des surfaces considérables, ou fort éloignées les unes des autres.

“ Cette rapidité d'expansion des épidémies d'*influenza*, écrit Léon Colin, nous donne la raison de leur brièveté, même quand elles sont pandémiques ; dans les plus générales d'entre elles, on voit toute l'Europe atteinte en six semaines, toute la surface du globe parcourue en six mois.

“ Dans ces conditions, ajoute-t-il, la contagion de la grippe ou de l'*influenza* est inadmissible.

“ La rapidité de cette marche, qui n'est égalée, même de nos jours, par celle d'aucun moyen de communication, la simultanéité d'atteinte de régions très vastes et très éloignées, en fournissent

une première preuve. La maladie va aussi vite dans les pays peu habités, dans la zone circumpolaire dont elle provient, que dans ceux dont la population est dense. Elle n'a pas besoin de navire pour franchir l'Océan (1). Les atteintes de bâtiments en pleine mer ou en rade, sans communication avec la terre ferme, atteintes qui parfois se sont manifestées sur des escadres entières, comme à bord des flottes anglaise et belge pendant l'épidémie de 1780, prouvent l'indépendance de la grippe de toute influence tellurique.

“ C'est l'atmosphère qui, pour nous, engendre les épidémies d'*influenza*. Nous ne voyons, comme agent pathogénique autour de l'homme, que l'atmosphère dont les influences sont assez générales et assez mobiles pour correspondre aux allures des épidémies de grippe (2), on a fait remarquer l'instabilité, soit des conditions chimiques (richesse ou pauvreté en ozone), soit des conditions de température au milieu desquelles se manifestait cette affection, telle par un abaissement subit du thermomètre, telle autre sans la moindre oscillation de ce genre. Aussi, loin de nous d'affirmer que ce soit là simplement une affection *a frigore* ; et, tout en attribuant à l'atmosphère la production de l'*influenza*, nous reconnaissons ne pas savoir comment s'exerce son pouvoir.”

(1) Ces épidémies, écrivait déjà Jones de Philadelphie, en 1826, frappent toute une région dans l'espace d'une semaine, et même un vaste continent, comme l'Amérique du Nord, ou tout l'empire des Indes, en quelques semaines. Dans un temps si court, les habitants ne pourraient avoir aucune communication entre eux, et toute transaction commerciale directe serait impossible.

(2) Lew et Robert Vhytt en Angleterre, James Wilson aux Etats-Unis, Huzard en France, ont démontré la coïncidence des épidémies de grippe, avec des épizooties de même nature chez les animaux (chevaux, chiens, chats, etc.).



Par les raisons qui précèdent, nous n'avons absolument rien de précis à dire sur la distribution géographique de l'*influenza*.

En ce qui concerne son historique, il y a bien des lacunes à combler, malgré les érudites recherches de Fuster. Effectivement, au milieu des fléaux du Moyen-Age, une maladie aussi bénigne ne pouvait émouvoir l'attention des chroniqueurs, et pour expliquer l'expansion plus grande des épidémies des XIIIe et XVIe siècles, il est logique d'admettre que la découverte de l'imprimerie a dû donner une plus grande notoriété à de semblables faits.

De nos jours, les épidémies de grippe les plus généralisées et les mieux étudiées ont été celles :

De 1833, qui, au dire de Hirsch, avait frappé plusieurs pays d'un seul coup (*as if at one blow*) ;

De 1837, qui, en quinze jours, couvrait tout le nord de l'Europe, et dépassait en gravité celles de 1557 en Espagne et de 1580 en Hollande (1) ;

De 1847, qui, dans sa marche de l'est à l'ouest, frappait le même jour Paris, Nancy et Londres, et qui causait à Nancy une mortalité exceptionnelle.

Peacock estime qu'à Londres le quart de la population aurait payé son tribut à la maladie. A Paris, la proportion de la mortalité avait atteint près de la moitié.

## II

Aux premières nouvelles de l'écllosion de l'*influenza* à Saint-Petersbourg, des médecins autorisés ont cru devoir la

(1) Landouzy, Vigla, Raige Delorme ont été spécialement frappés de la grave épidémie de 1837 ; ils y ont vu le type d'une affection essentiellement différente du catarrhe banal, par la prédominance des symptômes généraux, spécialement des symptômes nerveux.

regarder comme un *précurseur* du choléra. D'après eux, l'expérience des épidémies cholériques antérieures, était un enseignement pour le présent et pour l'avenir.

Le Pr Zdekauer aurait soutenu cette thèse devant la Société Russe d'Hygiène à Saint-Petersbourg :

"L'*influenza*, par elle-même, n'est pas une maladie dangereuse, mais il y a certaines circonstances qui nous obligent à prêter à cette épidémie une attention particulière. Dans le courant de ma vie, il s'est produit quatre épidémies cholériques, et chaque fois le choléra était précédé par l'*influenza*, de sorte que l'on pourrait aussi supposer aujourd'hui qu'elle est le précurseur d'une épidémie cholérique qui marche vers nous de l'Asie, et notamment de la Perse.

"Il est donc à craindre que le microbe de l'*influenza*, après avoir passé l'hiver sur notre sol, n'engendre le choléra au printemps prochain.

"C'est pourquoi je suis d'avis que nous devons avant tout prendre des mesures pour l'assainissement de la capitale (2)."

Du reste, la Société a été unanime à reconnaître : "que cette maladie a le caractère d'une grippe, qu'elle est à la fois gastrique, cérébrale, musculaire ; et qu'en définitive il n'y a pas d'accidents mortels".

Avec nos savants confrères du *The British Medical*, nous pensons que la coïncidence des deux maladies n'est pas un fait absolu et inéluctable. Gluge l'avait déjà repoussée, en s'appuyant sur des observations cliniques péremptoires. Quant à la transformation du microbe de l'*influenza* en bacille virgule de Koch,

(2) Texte emprunté au *Petit Médecin* (Dr DEGOIX).

elle nous paraît être, pour le moment, du domaine de la fantaisie.

La seule chose pratique, dans la communication de notre éminent collègue de la Société française d'hygiène, c'est l'assainissement de la capitale de toutes les Russies, à titre de mesure préventive contre le choléra, qui menace les frontières du sud.

### III

Nous serons très brefs sur l'itinéraire de l'épidémie actuelle, d'autant plus que les journaux politiques sont remplis de détails à ce sujet.

*L'influenza* s'est montrée à Saint-Petersbourg, à Moscou et à Kiew, avec ses caractères habituels d'éclosion instantanée et de généralisation, de bénignité et de courte durée.

Les dernières dépêches la signalent à Berlin, à Spandau, à Leipsick, à Copenhague, à Vienne, et sur plusieurs points du Royaume-Uni.

A Paris, bien que les Bulletins hebdomadaires de la statistique enregistrent des taux de mortalité qui oscillent autour des moyennes des années antérieures, il est certain que la morbidité a dépassé ses limites ordinaires.

Depuis le commencement de l'hiver, les affections saisonnières sont nombreuses, mais bénignes, et justiciables, à un degré plus ou moins grand, du sulfate de quinine.

Dans ces derniers jours se sont manifestés deux centres plus accentués d'épidémie : l'un dans les bureaux de l'administration centrale des Postes et Télégraphes, rue de Grenelle, l'autre dans les magasins du Louvre.

Le personnel de la rue de Grenelle comporte 555 employés hommes et 450 femmes. Jusqu'au 26 novembre, rien d'a-

normal ne s'était produit dans les divers services ; une vingtaine d'employés seulement étaient absents pour de légères indispositions. Du 6 au 9 décembre, le nombre des malades est monté successivement à 40, 70, 80. Tous sont pris de lassitude générale, de céphalalgies avec fièvre, phénomènes qui ont fait porter le diagnostic *Grippe*.

Au Louvre, la maladie s'est assez rapidement propagée.

L'autorité supérieure s'est émue de la situation, et une Commission d'enquête présidée par M. le Pr. Brouardel, a été désignée pour étudier l'épidémie sur place, en portant les investigations aussi bien sur la symptomatologie que sur la salubrité des localités elles memes, et sur les conditions d'existence journalière des employés.

Le personnel du Louvre comprend 3 000 employés. D'ordinaire le nombre des absents est de 120 par jour. A dater du 26 novembre il s'est graduellement accru pour atteindre les chiffres de 560 le 7 décembre, de 670 le 10 décembre.

Dans le rapport médical adressé à M. le Préfet de Police, la Commission formule les conclusions suivantes :

" Il n'y a eu au Louvre aucune épidémie. Il y a, comme partout, un certain nombre d'employés enrhumés ou grippés, la grippe ayant été amenée par les premiers froids.

" Ces indisposés en sont quittes pour trois ou quatre jours de repos et tout est dit.

" Quant à l'alimentation de la maison, elle n'a absolument rien à voir avec les indispositions dont plusieurs employés ont eu à souffrir.

" D'autres agglomérations sont, à Paris, victimes en ce moment d'une épidémie identique ; elle n'est pas d'ailleurs

de nature à inspirer quelque inquiétude que ce soit, et elle ne comporte aucune mesure préventive ou prophylactique spéciale."

Mais la précision et la logique de pareilles conclusions ne pouvaient satisfaire nos jeunes bactériologistes, et, dare dare, ont été imaginées deux légendes :

Pour les Bureaux de la rue de Grenelle, il s'agirait d'accidents plus ou moins typhiques, provenant de la mauvaise qualité des eaux potables (eau de Seine).

Pour les magasins du Louvre, l'épidémie, elle aussi de nature typhoïdique, aurait été importée par un stock considérable d'étoffes de Russie et de tapis de Turquie. Ce seraient les employés préposés au déballage et à la vente des dits tapis et étoffes qui auraient été les premiers atteints (1).

Il va sans dire que l'émotion est à son comble dans tous les Laboratoires officiels et libres : les observations microscopiques et les cultures battent leur plein, pour découvrir et montrer ces bienheureux bacilles au tempérament si voyageur !

(1) Le rapport de M. Bouardel constate que depuis trois ans, il n'est entré dans les magasins du Louvre aucune marchandise de provenance orientale.

Dr DE PIÉTRA SANTA.

## RHUME DE CERVEAU

On pourrait dire du rhume de cerveau ce que Voltaire disait de l'amour :

Qui que tu sois, voici ton maître,  
Il l'est, le fut, ou le doit être.

Cependant le coryza n'est qu'une simple inflammation de la muqueuse nasale, dont la bénignité explique l'indifférence avec laquelle on la considère générale-

ment. C'est une maladie de tous les âges, et si elle est plus fréquente en hiver et au commencement du printemps, on peut dire qu'elle est aussi de toutes les saisons. Produit, le plus souvent, sous l'impression du froid, le coryza prend également naissance sous l'influence de la chaleur, de l'humidité et des changements brusques de température : il n'est pas rare de rencontrer des personnes venant de braver au dehors les rigueurs d'un froid intense en être atteintes dès qu'elles pénètrent dans une chambre dont la température est trop élevée ou l'air trop sec, comme cela s'observe lorsqu'on n'a pas la précaution de placer sur les poêles un vase rempli d'eau, pour maintenir dans l'appartement un juste degré d'humidité.

" Les forts priseurs, dit F. Brémont, se donnent le coryza en abusant de l'herbe à Nicot, les enfants se le procurent en se fourrant les doigts dans le nez les boxeurs le font venir à coups de poing ; les teinturiers le voient arriver après l'emploi de vapeurs irritantes ; les ouvriers modestes, qu'on appelait autrefois du nom de *maitres fifis*, le gagnent en faisant la besogne nocturne que vous savez."

Un sentiment de picotement, de sécheresse dans les narines, accompagné de pesanteur et de mal de tête, marquent en général le début de la maladie. Ces symptômes sont à peine ressentis qu'un éternuement plus ou moins violent vient fixer l'attention sur le genre d'affection dont il s'agit. Puis, la muqueuse du nez, qui était sèche au début, devient bientôt humide et laisse écouler, en grande abondance, un liquide aqueux, transparent, filant, salé, dont l'âcreté est telle qu'il peut irriter, jusqu'à l'excoriation, l'orifice des fosses nasales, les ailes

du nez et la peau du sillon médian de la lèvre supérieure. L'inflammation peut se propager à la muqueuse des yeux, au conduit auditif interne (trompe d'Eustache) et aux sinus profonds creusés dans les os du nez, d'où résulte cette stupéfiante lourdeur de tête qui est un des symptômes les plus pénibles de la maladie.

L'odorat et le goût sont émoussés ; il y a de la courbature et quelquefois de la fièvre.

Mais tous ces symptômes s'amendent rapidement. En même temps que la courbature et la fièvre disparaissent, le mal de tête se calme et les mucoosités, devenues plus épaisses, cessent de s'écouler, provoquant par leur accumulation dans les fosses nasales un encliffement opiniâtre avec nasonnement très prononcé dans la voix. Pendant tout le temps que dure cet état, la respiration par le nez devenant souvent impossible, les malades sont obligés de respirer par la bouche, ce qui rend très difficile pour les jeunes enfants l'action de têter et peut nuire assez à leur nutrition pour entraîner le dépérissement et la mort.

Sauf ce dernier cas, le coryza est, en somme, sinon une maladie grave, du moins une maladie fort ennuyeuse. Heureusement, sa marche est généralement rapide, et tous les phénomènes disparaissent en huit ou quinze jours. Ils se prolongent quelquefois plusieurs semaines, donnant ainsi à l'inflammation le temps de se propager à la muqueuse de la gorge et des bronches, si l'on n'active leur évolution ou si l'on ne les arrête dans leur marche.

Mais est-il bien utile de soigner cette ridicule maladie ?

Les complications qui peuvent résulter de la propagation du rhume de cerveau

aux muqueuses voisines, angines, bronchites, sont de nature à ne pas faire hésiter sur la nécessité de se débarrasser de cette affection.

Les gens du monde (en apparence, ils n'ont pas tout à fait tort) prétendent que le seul remède qu'aient trouvé les médecins à cette indisposition, c'est de l'appeler coryza ! Ce n'est pas tout à fait vrai, et, à défaut de remède infailible et absolument efficace, les palliatifs ne manquent pas. Mais si leur nombre justifie une fois de plus cet aphorisme médical, que plus une affection est difficile à guérir, plus les moyens de la traiter abondent, et prouve le peu d'efficacité des médicaments recommandés chaque jour ; il n'en est pas moins vrai que le coryza peut être justifiable d'une médication bien appropriée surtout si le malade veut bien y ajouter un peu de patience.

On accepte bien qu'il faille plusieurs jours de soins assidus pour guérir une bronchite ou une laryngite, et l'on ne saurait souffrir qu'une inflammation comme le coryza, parce qu'elle est toute bénigne, dure plus d'un jour ou deux. Aussi s'impatiente-t-on, et abandonne-t-on la maladie à elle-même, comme si le mépris dont on l'accable devait suffire à la guérir.

Dans bien des circonstances, les *moyens hygiéniques*, qui consistent à éviter les courants d'air, le froid aux pieds, etc., suffiront pour vous préserver. Mais quand l'éternuement initial vous aura montré que vous êtes pris, gardez-vous du froid, évitez le vent et la poussière. couvrez votre nez d'un mouchoir fin de fil ou de soie. prenez un bain de pied sinapisé matin et soir. Au moyen d'un entonnoir renversé sur un bol, dirigez dans vos fosses nasales un courant

de vapeurs émolliantes de mauve ou de sureau. Des infusions chaudes de tilleul ou de bourrache aideront à la médication en provoquant une douce transpiration.

Enfin, dormez la tête relevée par un oreiller un peu dur et très épais.

Il ne faut pas non plus négliger les petits moyens qui consistent à enduire les narines et la lèvre supérieure avec un corps gras dont l'emploi peut, s'il n'a d'autre avantage, empêcher l'excoriation de la peau de ces parties.

Faites tout cela, et vous serez, en moins d'une semaine, guéri de votre rhume de cerveau.

Dr DEGOIX.

## CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE ET DE DÉMOGRAPHIE (1)

### 2. Excursion à Reims.

La meilleure manière de se rendre compte de la valeur d'un procédé d'assainissement est évidemment de le voir fonctionner sur place. C'est pour cette raison que les membres du Congrès se sont rendus le 7 août à Reims, afin de visiter les récents travaux d'épuration et d'utilisation des eaux d'égout de cette ville.

Reims a dû, ces dernières années, se préoccuper de cette question, à cause de la pollution toujours croissante de la Vesle, pollution qui remonte à plus de 30 années, et s'étend sur une longueur d'environ 60 kilomètres. Le fond de la rivière, envasé, ne laisse plus filtrer les eaux, et celles-ci, franchissant les rives, se répandent sur les propriétés voisines.

Cette situation fut bientôt cause de protestations et de réclamations des

communes suburbaines, et devint un sujet de constante préoccupation pour l'administration rémoise, qui, dès l'année 1868, chargea une commission de rechercher le meilleur système d'épuration des eaux d'égout. Cette commission se prononça pour l'épuration par le sol. Après des discussions vives, la ville fit, en 1887, un traité avec la Compagnie des Eaux Vannes, stipulant que celle-ci se chargerait d'épurer la totalité des eaux d'égout; laissant à sa charge l'achat d'une partie du terrain, la construction des machines et de la canalisation, l'aménagement du sol

Le terrain d'assainissement est situé dans un pli de terrain qui le divise tout naturellement en 3 zones: supérieure, moyenne, inférieure. L'adduction des eaux d'égout se fait au moyen de deux aqueducs: l'un reçoit les eaux de la partie haute de la ville, et aboutit à une chambre de réception permettant le déversement des eaux sur les terrains situés au-dessous de la cote 78m 50, c'est-à-dire ceux des zones moyenne et inférieure.—L'autre aboutit au bassin de réception de deux vastes pompes qui refoulent les eaux dans les bassins situés à 5 mètres au dessus du sol le plus élevé de l'exploitation; de ce réservoir, les eaux peuvent donc facilement s'épancher dans les champs à irriguer.

Les eaux d'égout, arrivées à la chambre de réception de l'aqueduc supérieur, se déversent dans deux chambres de répartition, alimentant, la première une conduite en béton de 1m 20 de diamètre; la seconde une conduite de 0m 60. Deux chambres latérales de trop-plein peuvent recevoir les eaux quand le débit est trop considérable, notamment à la suite de pluies et d'orages.

Enfin, les eaux de l'aqueduc inférieur

(2) Suivent, voir le no 7 de ce journal.

et les eaux de trop-plein de l'aqueduc supérieur alimentent les terrains de la zone basse, au moyen d'une conduite en béton de 0m 80 de diamètre, en partie à ciel ouvert, en partie fermée. Le réseau de distribution de cette zone, en grande partie composé de conduites à ciel ouvert, a une longueur totale de 10 kilomètres; celui de la zone supérieure est de 9 kilomètres.

Cent vingt prises d'eau ont été branchées sur les conduites principales et secondaires. Ces prises consistent en un siphon de 0m 30, émergeant verticalement dans un petit bassin en maçonnerie dans lequel se trouve placée une bonde de fond avec joint en caoutchouc et vis de pression. Les petits bassins de prises d'eau ont une ou plusieurs ouvertures pour la répartition des eaux dans les rigoles des champs irrigués. Les rigoles principales de distribution desservent les rigoles secondaires, qui alimentent à leur tour les billons séparant les planches cultivées, et disposées de façon à éviter la submersion, et à permettre à l'eau d'égout de circuler autant que possible sans toucher les plantes.

Les plantes se trouvent alignées sur une bande de terrain longue et étroite; elles ne reçoivent pas l'eau directement et ne se nourrissent que par leurs racines. Les planches en forme de billon ont une largeur variable de 0m 90 à 1m. 20. Les travaux de préparation des billons se font économiquement au moyen d'instruments agricoles spéciaux à traction de chevaux.

Le système est complété par des canaux d'assainissement de 12 kilomètres de longueur, destinés à faciliter l'abaissement de la nappe d'eau sur les terrains inférieurs.—Le canal reçoit en outre les eaux épurées, et les conduit à la Vesle.—

La surface irrigable comprend 500 hectares dont 150 appartenant à la ville de Reims.—La mise en service de l'aqueduc supérieur a eu lieu à la fin du mois de septembre 1878, ainsi que le *Progrès* l'a dit, et la Compagnie a pu employer les eaux de ce collecteur pour la préparation des terrains destinés à la culture des betteraves et des fourrages en 1884.

Le volume relativement restreint des eaux de l'aqueduc supérieur, qui représente environ le tiers du volume total, a été utilisé par un épandage méthodique, sur une surface de terrains de la zone moyenne correspondant au volume disponible. Ces premiers essais d'irrigation ont permis de dresser le personnel de fontainiers, d'arrêter les meilleures méthodes de cultures et de préparation de rigoles au moyen d'instruments spéciaux.

La possibilité des irrigations en tout temps et en toute saison, s'est trouvée confirmée, car l'irrigation n'a pas été suspendue un seul instant, même pendant les plus grands froids de l'hiver 1888-89.

Au point de vue de l'épuration, les résultats sont absolument concluants; l'eau épurée se rend dans les canaux d'assainissement parfaitement limpide, et ne présente à l'analyse que quelques traces d'azote à l'état organique. Enfin, l'efficacité des eaux d'égout pour la fertilisation du sol ne laisse également aucun doute; la végétation exceptionnelle qui a été constatée pour les terrains irrigués, permet d'augurer favorablement de l'exploitation agricole.

Il faut ajouter que ce système d'épandage ne donne lieu à aucune émanation désagréable ou nuisible.

Après la très intéressante visite au champ d'épuration, les membres du Congrès étaient aimablement conviés à déjeu-

ner par la Compagnies des Eaux Vannes. Au dessert plusieurs toasts ont été portés par M. le baron Reil, administrateur de la Compagnie, M. le professeur Brouardel, M. Napias. M. Henrot, maire de Reims, M. le préfet, Mlle Tkalcheff.

La journée s'est terminée par la visite de la cathédrale, de l'église Saint Rémi et des caves de champagne de M. Pomery, longues galeries creusés dans la craie, égayées de place en place de reliefs représentant des sujets bachiques. — Après un lunch à la mairie, marqué par des toasts enthousiastes, les membres du Congrès sont rentrés à Paris, édiés sur la question de l'épuration par le sol et de l'utilisation agricole des eaux d'égout, et enchantés de l'excellente journée qu'ils avaient passée à Reims.

### 3. Visite aux égouts de Paris et à Gennevilliers.

Le dimanche 11 août, le Congrès a été visiter les égouts de Paris. Nous sommes partis de la place de la Madeleine, tandis qu'une seconde caravane partait de la place du Châtelet. Départ à 9 h. 20, arrivée au point du croisement, au bout de la rue Royale, à 9 h. 37 ; là nous quittons les bateaux pour monter dans des wagonnets qui nous amènent à la place du Châtelet, où nous arrivons à 10 h. 25. Des voitures, mises à notre disposition par la Ville de Paris, nous transportent à Clichy, puis à Gennevilliers. A Clichy, l'explication du fonctionnement des machines élévatoires et de la distribution des champs d'épuration, nous est faite très clairement et fort aimablement par l'ingénieur en chef, M. Beechmann. Actuellement, il n'y a qu'un tiers des eaux d'égouts utilisés pour la culture, à Gennevilliers ; l'utilisation se fait sur 750 hectares ; la canalisation est faite pour

900 hectares ; bientôt elle se fera sur 800 hectares de terrains domaniaux à Archères, puis sur les terrains achetés autre fois pour un cimetière parisien, à Méry (500 hect.) Nous ne donnerons pas de plus amples détails sur une question qui a déjà été traitée dans ce journal. De Clichy, des voitures nous transportent à Gennevilliers, où nous visitons les champs d'épuration et d'utilisation, et où nous buvons de l'eau de l'un des drains, parfaitement claire et limpide. A midi et demi nous arrivons au restaurant Venot, où a lieu le banquet offert par la Ville de Paris aux membres du Congrès. Le banquet a été très animé et très gai ; le voyage et l'air de la campagne avaient excité des appétits formidables, qui ont fait honneur aux plats de légumes nombreux provenant du jardin de la Ville, irrigué par l'eau d'égout.

---

## LA COQUELUCHE

---

La coqueluche est une maladie contagieuse qui est assez connue de la mère de famille pour nous dispenser de parler de ses symptômes. Seulement le caractère contagieux de la coqueluche nous fait un devoir d'isoler l'enfant malade des autres enfants. Puis, nous ajouterons que les adultes ne sont pas exempts de cette affection.

La coqueluche s'est de tous temps montrée rebelle à toutes les médications dirigées contre elle. Cependant, depuis cinq ans, j'ai conseillé, dans ma pratique, toujours avec de bons résultats, un sirop préparé avec des grappes de vinaigrier.

Voici la formule :

4 grappes de vinaigrier.  
1 pinte d'eau.

Faites bouillir pendant deux heures en vase clos ; passez avec expression, laissez couler, décantez. Ajoutez du sucre blanc dans la proportion de deux livres. Portez rapidement à l'ébullition.

LA DIRECTION. — Pour les jeunes enfants : une cuillerée à thé 7 ou 8 fois par jour. De 1 an à 3 ans : une cuillerée à dessert à une cuillerée à soupe. Pour des enfants plus âgés :  $\frac{1}{2}$  à 1 verre à patte très souvent répété dans les 24 heures.

Les adultes se trouveront bien de cette préparation.

DR J. I. DESROCHES.

### Approvisionnement de la glace

Le Conseil Provincial d'Hygiène, voulant prévenir tout malentendu au sujet de l'approvisionnement de la glace et des responsabilités qu'il comporte, désire qu'il soit connu que, sur ce sujet comme sur tous les autres intéressant la santé publique, son devoir est de faire les règlements nécessaires et de donner les conseils voulus pour diriger les municipalités.

Il appartient donc aux Bureaux locaux d'hygiène de passer les résolutions nécessaires pour assurer l'exécution des règlements du Conseil Provincial, et protéger ainsi les contribuables contre les dangers d'un approvisionnement de glace malsaine.

### BIBLIOGRAPHIE

Rapport général sur les travaux du Conseil d'Hygiène publique et de salubrité du département de la Seine depuis 1884 jusqu'à 1886 inclusivement, par M. CH. PATIN, secrétaire du Conseil — volume in 4 de 1124 pages — Par. s. 1889.

Ce gros, très gros volume est le compte-rendu des travaux du Conseil pendant 3 ans. Il est divisé en deux parties : 1. Hygiène publique ; 2. établissements dangereux. Tous les rapports au nombre de 1860, études, discussions, sont relatées dans cet ouvrage, véritable mine inépuisable pour l'hygiéniste. Là se trouvent des documents relatifs aux substances alimentaires (coloration, fraudes), aux eaux potables, aux égouts, aux alliages plombifères, à l'intoxication saturnine professionnelle, aux maladies épidémiques, aux établissements industriels insalubres, incommodes et dangereux, etc. Cet ouvrage si considérable, si compact, est donc des plus utiles à tous ceux qu'intéresse l'hygiène publique, privée, sociale et industrielle. Le sociologue comme le politicien, l'hygiéniste comme le chimiste, le médecin comme l'ingénieur trouveront profit à lire l'œuvre que M. Patin a conduite à bonne fin, avec son talent et sa science habituels. Nous ferons seulement une petite observation. C'est en 1889 que ce compte rendu de la période 1884-86 est paru ; est ce qu'il ne serait pas possible de mettre moins d'intervalle entre les dates de publication du volume et celle de la fin des travaux du conseil ?

A. HAMON.

### PENSÉES ET MAXIMES

Santé vaut mieux que richesse.

\* \* \*

L'homme et les moisissures ne vont guère ensemble ; celui-là dépérit où celles-ci prospèrent.



## Almanach-Calendarier de Sante pour 1890

Nous avons reçu avec plaisir le charmant *Almanach-Calendarier de santé pour 1890*, publié par le *Journal d'Hygiène* de Paris. Cet Almanach-Calendarier renferme des renseignements hygiéniques très utiles.

Nous les publions en partie

### DÉCALOGUE DE LA SANTÉ

1. Respiration d'air pur et renouvelé ;
2. Nourriture modérée et saine ;
3. Eau pure et fraîche ; boissons salubres ;
4. Exercice modéré du corps ;
5. Vêtements commodes adaptés à la saison ;
6. Habitation dans un climat toujours approprié à la constitution ;
7. Abstention de tout ce qui peut gêner une partie du corps, et de toute substance toxique ;
8. Propreté du corps ;
9. Quiétude d'esprit, et régularité de sommeil ;
10. Pas de mariages consanguins.

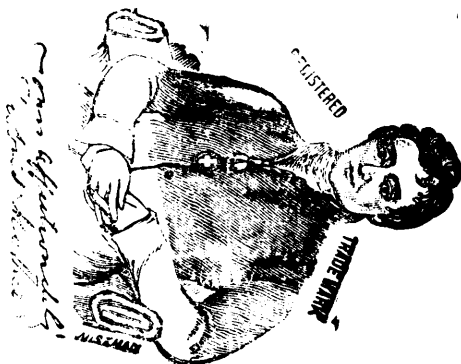
### LES AGES DE LA VIE

L'homme dont la vie entière Est de quatre-vingt quinze ans Dort le tiers de sa carrière, C'est justement trente-deux ans.	32
Ajoutons pour maladie, Procès, voyages, accidents, Au moins un quart de sa vie, C'est encore deux fois douze ans	24
Par jour deux heures d'études Ou de travaux font huit ans.	8
Noirs chagrins, inquiétudes, Pour le double font seize ans ;	16
Pour affaire qu'on projette Demi-heure ; encore deux ans ;	2
Cinq quarts d'heure de toilette Barbe et coëtera, cinq ans	5
Par jour pour manger et boire Deux heures font huit ans ;	8
Cela porte le mémoire Jusqu'à quatre-vingt-quinze ans.	95

### L'ÉCOLE DE SALERNE

Lever à cinq, manger à neuf,  
Dîner à cinq, coucher à neuf,  
Est le moyen de vivre neuf fois neuf

LE REMÈDE DU  
**PÈRE MATHIEU** !



L'ANTI-DOTE DE L'ALCOOL EMILI TROUPEL

ENCORE UNE DÉCOUVERTE !

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

fait et rapidement et promptement l'intempé-  
rante et d'origine tout des ces liqueurs alcool-  
rudes. Le lendemain d'une fête ou de tout abus  
les hommes souffrants, une seule cuillerée à thé  
fera disparaître rapidement la dépression men-  
telle et la fièvre. C'est aussi un remède certain  
pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torment du Foie,  
et pour les maux de tête et l'indigestion.  
Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire,  
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

MAISON FONDÉE EN 1859.

**HENRY R. GRAY,**

CHIMISTE-PHARMACIEN

**144, - RUE ST-LAURENT, - 144**  
**MONTREAL.**

*Médecins, Hôpitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges, Universités,  
etc., fournis de Drogues, Appareils chimiques à conditions  
libérales, au prix du gros, qualité garantie.*

**Guerison Souvent et Amélioration Toujours**

— DE —

**LA CHORÉE, DE L'HYSTÉRIE,  
DES CRISES NERVEUSES, DE LA DANSE DE ST-GUY**

Du Nervosisme qui fatigue si souvent

**LES FEMMES AU MOMENT DE LA MENSTRUATION**

ET DE

**L'ÉPILEPSIE**

PAR LES

**DRAGÉES GELINEAU**

Cette médication est en vente dans les principales pharmacies du Canada  
et chez

**J. MOUSNIER** Pharmacien  
A SCEAUX, près Paris, FRANCE.

# TRAITE Elementaire D'HYGIENE PRIVEE LE GRAND FORTIFIANT

Par le DR J.-I. DESROCHES  
MONTREAL

Un volume in-8° de 186 Pages.

PRIX : 50 CENTS

En vente chez tous les libraires.

ETABLI DEPUIS 1876.

## L.-G.-H. ARCHAMBAULT

Artiste-Photographe

1691, Rue Notre-Dame

Spécialité : — Portraits grand air Naturelle.  
Artiste de New-York attaché à l'Établissement.  
Voir spécimens de Portraits à l'Établissement.  
Postal, Aquarelles, etc., etc.

⊞ Prix à la portée de toutes les bourses.

Le Meilleur Tonique  
APRÈS UNE  
ATTAQUE DE GRIPPE.

## Le Stenographe Canadien

MENSUEL

Directeur-Gérant : J. DE LA ROCHELLE.

Bûte de Poste, 1587, M. 1160

Prix d'Abonnement . . . . \$1.00 par an.

# SOURCE "DIVINA"

EAU MINÉRALE FERUGINEUSE, BROMÉE, IODURÉE

L'Eau Minérale *DIVINA* est principalement recommandée contre les affections suivantes : Epilepsie, Vertiges, Migraines, Rhumatisme, Strophule, Dyspepsie, Indigestion, Engorgement du oie, Gravelle, Calculs vésicaux et affections des reins en général. Cette Eau unique dans le pays pour la proportion considérable de *Bromure de Sodium* qu'elle contient est surtout et spécialement indiquée aux Epileptiques.

La quantité notable de *FER* qu'on y trouve lui donne les propriétés reconstituantes nettement marquées.

Parmi les nombreux certificats qui nous arrivent de toutes parts, nous en mentionnons quelques-uns qui parlent d'eux-mêmes.

D'après l'analyse ci-dessous, nous, médecins, certifions que cette Eau Minérale est incontestablement utile dans un grand nombre d'affections.

Hon. A.-H. PAQUET, M. D.

R.-L. McDONALD, M. D.

C.-E. LEMIEUX, M. D.

E.-P. LACHAPPELLE, M. D.

	Par litre Gram.	Par gall. Grains		Par litre Grèm.	Par gall. Grains
Chlorure de Sodium,.....	7.8706	551.68	Chlorure de Potassium,.....	0.5505	38.59
Bromure " " .....	5.6906	398.87	" " Lithium,.....	0.1040	7.9
Iodure " " .....	0.0917	6.42	" " Magnésium,.....	0.8302	58.18
Bicarbonate de Magnésie,...	1.7079	119.72	" " Calcium .....	0.023	1.49
" " Fer,.....	0.3570	18.01	" " Baryum,.....	Traces	
" " Chaux,.....	0.1234	8.61	Alumine,.....	0.5416	37.85
" " Manganes. 0.0041		0.28	Silice,.....	0.0784	5.46
Sulfate de Chaux,.....	Trace		Total,.....	17.880	1255.25
Phosphate de Soude, .....	0.0137	0.96			
Arsenite,.....	Trace				

N. FAFARD, Professeur de Chimie, Université Laval.

C.-A. PFISTER, Professeur de Chimie de la Faculté des Arts.

## JOS. DAMPHOUSSE,

AGENT GENERAL,

29 RUE RIVARD, Montreal.

# Médecines Patentées Françaises

## C. ALFRED CHOUILLOU

### No 30, Rue de l'Hopital

Telephone 1608.

MONTREAL.

*Seul Agent au Canada pour les produits suivants :*

H. FOURNIER & Co., PARIS  
*Belloc*—Poudre et Charbon  
*Clertan*—Poudres d'Ether, de Chloroforme, etc  
*Follet*—Sirop de Chloral  
*E. Guyot*—Goudron Guyot et Capsules de Goudron  
*Alf. Labarrague*—Vin et Pêches  
*Regnault aîné*—Pâte Pectorale  
*Roge*—Poudre Purgative  
*Vallot*—Pêches de Carbonate ferreux  
*Mouries*—Osmine  
*L. Frere*—Pêches et Granules

LEROY-FRANCIN, PARIS

*Dr Franck*—Vérifiables grains de Santé

R. TAETZ & Co., PARIS

*Taetz*—Capsules Oléales Russes à }  
 huile de Ricin et de foie }  
 de Morue. }  
 COPAHU }  
 SANTAL }

*Dr Lasèrre*—Sirop de Dentition

LE PERDRIEL & Co., PARIS

*C. le Perdriel* }  
 Toile Vesicante }  
 Thapsia }  
 Compresses }  
 Taffetas épispastique }  
 " Vulnéraire }

*Gressy*—Fucoglycine

Sels de Lithine divers

CLIN & Co., PARIS.

*Dr Clin* }  
 Capsules de Sulfate de Soude }  
 Capsules au Bromure de Camphre }  
 Pilules au Sulfate d'Atropine }

*Dr Rabuteau*—Dragées de fer

*Mathey-Caylus*—Capsules diverses

*Berthe*—Sirop à la Codeine

*Moussette*—L'iniment et Pilules

Ed. FROGER, St-Remy

Fabrique spéciale d'Objets de Pansements

Coton absorbant, naturel, phéniqué, etc.

A. SÉGUIN, Bordeaux

ELIXIR, POUDRE ET PÂTE DENTIFRICES

des R. R. P. P. Bénédictins de l'abbaye de  
 Soulaie (France)

## Produits Veterinaires

MESTIVIER & Co., Paris

*Gléneau*—L'iniment pour les entorses, mo-  
 llettes, etc

*Steiner Freres*—Pâte Phosphorée pour les  
 rats.

## GOUTTE, GRAVELLE, RHUMATISMES

Ne peuvent être guéris sans LITHINE

SELS GRANULÉS EFFERVESCENTS DE CH. LE PERDRIEL

Carbonate de LITHINE,

Citrate de LITHINE,

Benzoate de LITHINE,

Salicylate de LITHINE,

Bromhydrate de LITHINE

## Débilité, Anémie, Maladies de l'Enfance

sont combattues avec succès par la

## FUCOGLYCINE GRESSY.

Ce Sirop possède les mêmes propriétés que l'huile de foie de morue tout en étant agréable au goût.

Exiger sur chaque produit la Marque : LE PERDRIEL & Cie.

Seul agent au Canada, C. ALFRED CHOUILLOU, Montréal.

*Afin de vulgariser l'emploi des produits ci-dessus, il sera remis gratuitement des échantillons et brochures explicatives à MM. les Docteurs et Vétérinaires qui en feront la demande.*

## Encyclopédie d'Hygiène et de Médecine Publique

Directeur: M. JULES ROCHARD

COLLABORATEURS:—MM. Arrouald, Bergeron, Bortillon, Brouardel, Léon Colin, Drouineau, Léon Faucher, Gariel, Armand Gautier, Graucher, Layet, Leroy de Méricourt, A. J. Martin, Henri Monod, Morache, Napias, Nocard, Peuchet, Proust, De Quatrefages, Richard, Tiché, Eugène Tiché, Strauss, Vallin.

L'hygiène a pris, depuis quelques années, une importance et une extension considérables. Ce n'est pas une annexe de l'art de guérir, c'est une science à part qui a pour objet tout ce qui intéresse la santé publique. Elle embrasse tous ceux qui sont chargés de la sauvegarde. En s'étendant sur le terrain, elle a développé ses moyens d'action. Elle a tenu devant ses sociétés, et ses congrès, ses journaux et ses revues. Chacune de ses branches a été l'objet de traités spéciaux; mais tous ne vous pas de livre embrassent l'hygiène, dans son ensemble, avec tous les développements qu'elle comporte aujourd'hui. Un pareil ouvrage ne peut guère être rédigé par un seul homme. Le sujet est trop vaste et le terrain trop étendu. Le travail collectif et simultané promet seul de représenter un tableau complet de l'hygiène contemporaine, dans un temps assez court pour que les différentes parties concordent entre elles. Ce sont là les raisons qui nous ont décidés à publier l'ouvrage que nous offrons au public.

Les nations étrangères nous ont devancés. Les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, ont depuis longtemps des Encyclopédies d'hygiène qui traduisent fidèlement l'état de la science au sein de ces lieux pays. Ces publications ne sont toutefois que des collections de monographies qui n'ont aucun lien entre elles, qui manquent d'harmonie, de profondeur et d'unité. Celle que nous publions, sera rédigée par un plan tracé à l'avance et accepté par tous les collaborateurs qui ont bien voulu s'associer à cette œuvre, et dont la compétence et le mérite sont généralement reconnus. De cette façon l'ouvrage présentera, dans son ensemble, l'unité de plan et de méthode indispensable à toute œuvre de la nature et chaque des parties sera traitée par l'auteur qui s'en est le plus spécialement occupé.

L'Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique, se composera de dix livres distribués de la façon suivante:

- Livre I.** HYGIÈNE GÉNÉRALE.—Ch. I. Introduction anthropologique, par M. de Quatrefages.—Ch. II. Démographie, par M. J. Pertillon.—Ch. III. Climatologie, par MM. Leroy de Méricourt et Eugène Rochard.—Ch. IV. Pathogénie, par M. Jules Rochard.—Ch. V. Epidémiologie, par M. Léon Colin.—Ch. VI. Epizootie, par M. Nocard.
- Livre II.** HYGIÈNE ALIMENTAIRE.—Chap. I. Aliments, par M. Peuchet.—Chap. II. Eaux potables, par M. Armand Gautier.—Chap. III. Boissons, par M. Richet.
- Livre III.** HYGIÈNE URBAINE.—Chap. I. Villes en générale, par M. Arrouald.—Chap. II. Voie publique, par M. Arrouald.—Chap. III. La ville souterraine, par Jules Kochard.—Chap. IV. Habitations, par MM. Léon Faucher, Richard, Vallin Gariel.
- Livre IV.** HYGIÈNE RURALE, par M. Drouineau.
- Livre V.** HYGIÈNE HOSPITALIÈRE ET ASSISTANCE PUBLIQUE, par MM. Napias et A. J. Martin
- Livre VI.** HYGIÈNE INDUSTRIELLE, par M. Layet.
- Livre VII.** HYGIÈNE MILITAIRE, par M. Morache.
- Livre VIII.** HYGIÈNE NAVALE, par M. Jules Rochard.
- Livre IX.** HYGIÈNE INFANTILE, par M. Bergeron.
- Livre X.** HYGIÈNE INTERNATIONALE ET ADMINISTRATIVE.—1re partie, par MM. Brouardel et Proust.—2e partie, par M. Henri Monod.

L'Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique, a pour but de donner aux médecins les connaissances qui leur sont indispensables pour s'acquiescer de leurs fonctions. Elle est également destinée à servir de guide aux administrateurs, aux conseils d'hygiène et de salubrité et à les éclairer sur toutes les questions qui sont de leur ressort. Elle paraîtra par fascicule de dix feuilles et dans un espace de trois ans. Elle comprendra environ huit volumes in-octavo raison de 800 pages en moyenne. Le plan de l'ouvrage est de la table alphabétique qui sera annexée à chaque volume, une table alphabétique très détaillée sera placée à la fin de l'ouvrage, pour faciliter les recherches.

AVIS.—A partir du 1er juin, il paraîtra chaque mois un fascicule de dix feuilles, avec figures et planches si nécessaire et 4 sous en vente. Prix de chaque fascicule 3 fr. 50.—Souscription à forfait à l'ouvrage complet 120 francs.—Envoi franco par la poste, contre un mandat